

Appel à candidature à un poste de d'ingénieur(e) forestier(e) (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne Rhône Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur Forestier Responsable des équipes Drôme et Ardèche (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent. Fourchette : entre 35,2 et 56,3 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Bourg les Valence (26)
<u>Prise de poste prévue :</u>	15 novembre 2024

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 à 75 agents. Particulièrement dynamique et couvrant des thématiques très variées compte tenu des contextes climatiques et humains allant du méditerranéen à la haute montagne, nos priorités d'actions sont les Documents de Gestion Durables (DGD), l'adaptation au changement climatique, le regroupement de gestion et la desserte.



Description du poste

Avec une équipe d'encadrement soudée de 12 ingénieurs expérimentés, ce poste consiste à encadrer une équipe de 6 techniciens basés en Drôme et en Ardèche dans le cadre d'un remplacement. 3 techniciens sont en CDI avec plus de 15 ans d'expérience et 3 sont en CDD sous convention.

Sous l'autorité et avec l'appui de la directrice, le poste comporte les missions principales suivantes :

- Responsabilité du CNPF dans les Départements de la Drôme et de l'Ardèche
 - o encadrement de l'équipe bi départementale
 - o lien avec les élus du CNPF, des structures forestières locales et les élus locaux
 - o appui sur instruction PSG
 - o appui terrain sur les programmes d'expérimentations
 - o promotion des actions phares du CNPF : adaptation au changement climatique, label bas C, regroupement,...
 - o Participation à la politique DFCI de l'Etat en Drôme et Ardèche
 - o Participation, en lien avec l'ingénieur DFCI, au transfert de connaissance vers les autres départements AURA dont le risque est aujourd'hui émergent
 - o représentation du CNPF aux différentes commissions
 - o recherche de financements pour le maintien des techniciens en CDD et suivi des conventions avec un accompagnement administratif et financier régional
 - o pilotage et montage de projet
- Participation à l'équipe régionale de pilotage du CRPF
 - o Participation aux CODIR qui ont lieu tous les 15 jours (avec 3 visioconférences sur 4)
 - o Déclinaison et application du Contrat d'Objectif et de Performance
- Personne référente sur le bois énergie

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent,
- Expérience souhaitée de 4 à 10 ans en matière de développement en forêt privée,
- Maîtrise impérative des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et des logiciels de SIG,
- aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques,
- Titulaire du permis B

Compétences et qualités requises

- Capacité managériale et d'encadrement d'équipes-projet ;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;
- dynamisme et goût pour l'innovation
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de rédaction.
- Une bonne connaissance du territoire et des acteurs locaux de la délégation serait un plus.



www.cnpf.fr





Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;

Personnes à contacter

- Anne-Laure SOLEILHAVOUP, Directrice : 0763096363 al.soleilhavoup@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 22 octobre dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône Alpes

Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat - 10 allée des eaux et forêts 63370 LEMPDES

auvergnerhonealpes@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 29 octobre 2024 dans les locaux du CNPF à Saint Didier.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

